

Rapport de la commission des bâtiments et de l'énergie du 27 juin 2023

Rapporteur : Yves MAGNIN

**DA 261 – 23.06 CRÉDIT D'ÉTUDE DE CHF 140'000.00 POUR LA RÉNOVATION DU TENNIS ET
BADMINTON D'AÏRE**

À titre liminaire, tant M. le Maire que Mme D'ORAZIO, Architecte et Cheffe de projets au SBA, rappellent que ces installations sportives sont plus que vétustes. Le bâtiment, à l'époque provisoire, date de 1988. Il est sombre, chauffé aux pellets avec un chauffage électrique d'appoint. Son enveloppe est une vraie « passoire », avec un indice de dépense de chaleur très élevé. Les matériaux sont vieux, les panneaux solaires endommagés, le vide sanitaire envahi par la végétation et difficile d'accès. Un commissaire (LE CENTRE VL) relève l'état calamiteux des sanitaires.

La bâche de la halle couverte ne peut plus être ni entretenue, ni nettoyée. Elle mérite d'être changée, d'autant qu'elle n'est pas assez haute pour le badminton. Les aménagements extérieurs sont obsolètes. Les gradins, à leur place actuelle, sont totalement inutiles.

Bref, tout est à valoriser, afin de disposer d'une infrastructure sportive adaptée, avec moins de frais et de meilleures performances énergétiques.

Le crédit nécessaire est de CHF 140'000.00, avec des coûts connexes de CHF 8'307.00 (amortissements et intérêts).

Une requête en autorisation de construire pourrait être déposée en décembre 2023 et un crédit de réalisation proposé en février 2024. La phase d'exécution débuterait en mars 2024, avec une mise en service en juillet 2025.

Sur question, Mme PILLONEL, Cheffe du service des sports, précise qu'il est prévu de rehausser la toile, d'autant que le club des jeunes de badminton de la Commune grandit et réalise de bons résultats. L'idée est de conserver le même nombre de terrains extérieurs. Il n'est pas prévu d'installer un court de padel, car il y en a déjà deux à côté des courts de tennis extérieurs de Vernier-Village.

S'agissant du déplacement du cycle du Renard juste à proximité, M. le Maire précise que le nouveau cycle ne verra pas le jour avant 2030-2032, alors que le cycle du Renard continuera de fonctionner par la suite durant une certaine période.

Cette DA 261 – 23.06, Crédit d'étude de CHF 140'000.00 pour la rénovation du tennis et badminton d'Aïre, est acceptée par 11 OUI (3 SOC, 2 VERT.E.S, 1 LE CENTRE-VERT'LIBÉRAUX, 2 MCG, 1 ALTERNATIVE, 1 PLR, et 1 UDC), soit à l'unanimité.